

OBJET :

29/08/2023 N°5
DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS DE
NEUTRALITÉ FISCALE AUPRÈS DE
ROANNAIS AGGLOMÉRATION ANNÉE 2023

Le Maire certifie :

1- que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite a été publiée sur le site internet de la mairie selon les formes et délais prescrits par la loi ;

2- Que le nombre de conseillers en exercice au jour de la séance, était de 15 sur lesquels il y avait 13 membres présents, à savoir :

Présents : Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Alain BLETTERIE - Marie-Claude CHAMPROMIS - Pierre Yves LASSAIGNE - Monique GOUTILLE - Gabriel POMMIER - Sylvie BAS - Daniel MOUSSERIN - Isabelle MARIDET - Sabine LAURE - Éric MICHALLET - Laurette COLOMBET

Absent ayant donné mandat : Bernard BESSEY à Alain BLETTERIE

Absent : Franck POLLET

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Monique GOUTILLE

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS DE NEUTRALITÉ FISCALE AUPRÈS DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION ANNÉE 2023

M. le Maire expose à l'assemblée :

Vu la loi du 13 août 2004 relatives aux libertés et responsabilités locales,
Vu le Code Général des Collectivités locales (CGCT), et notamment son article L5216-5 VI,
Considérant que le bénéficiaire du fonds de concours doit assurer, hors subvention, une part du financement au moins égale au montant du fonds de concours alloué,
Considérant que le versement d'un fonds de concours doit donner lieu à des délibérations concordantes,

La commune sollicite un fonds de concours d'investissement au titre de la neutralité fiscale à hauteur de 15 036,00 € et un fonds de concours de fonctionnement à hauteur de 21 000,00 €, conformément aux tableaux de financement suivants :

DÉPENSES INVESTISSEMENT	TTC	SUBVENTIONS	FCTVA	Fonds de concours	RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE
	Isolation mairie - Opération 162				
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	79 715,53 €	27 575,00 €	13 076,53 €	15 036,00 €	24 028,00 €

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	TTC
Fournitures d'entretien	5 585,29 €
Fournitures de petits équipements	2 484,39 €
Fourniture de voirie	9 070,16 €
Entretien terrains	1 381,68 €
Entretien bâtiments publics	1 594,56 €
Entretien voiries	725,10 €
Entretien matériel roulant	4 163,44 €
Entretien autres biens	1 620,72 €
SIEL contribution maintenance EP	17 099,58€
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	43 724,92 €
FCTVA sur cptes 606	1 195,71 €
Fonds de concours	21 000,00 €
RESTE A LA CHARGE DE LA COMMUNE	21 529,21 €

Il est proposé au Conseil municipal de :

- Solliciter le versement d'un fonds de concours au titre de la neutralité fiscale auprès de Roannais-Agglomération de 15 036,00 € pour les dépenses d'investissement telles que visées ci-dessus. Les crédits seront ouverts en recettes d'investissement au budget 2023, chapitre 13, article 13251.
- Solliciter le versement d'un fonds de concours au titre de la neutralité fiscale auprès de Roannais-Agglomération de 21 000,00 €, pour les dépenses de fonctionnement telles que visées ci-dessus. Les crédits seront ouverts en recettes d'investissement au budget 2023, chapitre 74, article 74751.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ▶ **Approuve** l'exposé qui précède.
- ▶ **Sollicite** le versement du fonds de concours de 36 036,00 € tel que défini ci-dessus.
- ▶ **Donne pouvoir** à M. le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.



Le Maire,
Gilbert VARRENNE

Publication en ligne le 01 SEP. 2023

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

La secrétaire de séance,
Monique GOUTILLE